#20 Janvier 2021
Bulletin municipal

Sargé sur Braye

LE SOMMAIRE

Le mot du Maire 3
Votre nouvelle équipe municipale pour vous servir 4
Leurs fonctions, les commissions et syndicats 5
Les délibérations du conseil municipal 6-8
Le budget 9
Les travaux 10
La zone humide 11
Les sapeurs pompiers 12
Le Scot 13
Le syndicat intercommunal des circuits équestres et pédestres du Perche 14
Les tarifs municipaux 15
Les randonnées ..... 16 et 21
Les permanences à Mondoubleau 17
Le calendrier 2021 ..... 18 et 19
Les informations pratiques 20
Les commerçants et services 22
Informations 23
Les actions communales et nationales 24
L'école primaire publique 25
La démographie 26
Les associations 27-33
La communauté de communes des Collines du Perche 33-34
Le Service à la personne 35
Les jeux 36

Le bulletin municipal de Sargé-sur-Braye n° 20 est une publication de la Mairie de Sargé-sur-Braye

Direction de la publication :
Martine, Bruno, Jean-Marie, Thierry, Sonia, Sabine et Virginie

Photos - Illustrations :
Mairie et associations - freepik.com

Réalisation et impression :
IMPRIMERIES Numeriscann
72120 St-Calais – 06 87 90 51 76

LES QR CODES

Ils sont partout, tout autour de nous, dans nos maisons, dans la rue, dans les transports...

Mais qui sont-ils ?

Créé au Japon en 1994 pour l'entreprise Toyota, le QR Code est un code barre nouvelle génération. Il vous permettra de lire des informations* via un téléphone, une tablette très rapidement.

* Informations possible : un site internet, une vidéo, d'autres contenus numériques (images, photos, sons, documents, pdf...), une adresse mail, un billet de train, un formulaire de paiement, une carte de visite, un plan d'accès...

À vous maintenant !

Ouvrez votre appareil photo ou l'application scanner de votre téléphone et scannez le QR Code.

Le Mot du maire

Chères Sergetières, chers Sergetiers,

Pour cette 1ère année de mandat, j'ai le plaisir de rédiger cet éditorial au nom du conseil municipal que vous avez élu en mars 2020. Mais quelle année ! Elle restera gravée dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Lorsque nous nous sommes lancés dans cette campagne, nous étions loin de penser, que nous allions, dès notre prise de fonction, être confrontés à une crise sanitaire et économique d'une telle ampleur.

En effet, ce virus que certains d'entre nous ne prenaient pas très au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Cette Covid-19 nous a imposé deux confinements successifs (au moment où j'écris ces lignes). Ce qui a modifié considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. Comme tous, à Sargé, nous avons été confrontés à ces contraintes qui ont affecté la convivialité de notre village.

Mais ce que nous devons retenir c'est la solidarité sous toutes ses formes qui nous permet de traverser les instants les plus difficiles. Nous constatons, encore une fois, que nous pouvons compter sur l'engagement des bénévoles, des commerçants, des soignants, des pompiers, des enseignants et de nos agents communaux.

Merci pour chaque geste, chaque attention. Merci à vous pour votre compréhension et votre patience pendant cette période délicate et inédite.

Courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Puis, en cet automne 2020, comme pour assombrir encore plus notre quotidien, de nouveaux attentats ont eu lieu sur le territoire Français. Un enseignant a été lâchement assassiné. Puis quelques jours avant la Toussaint, c'est un édifice religieux à Nice qui a été la cible de fanatiques : encore trois innocents assassinés. Nous pensons à ces familles meurtries.

À travers ces actes, c'est la laïcité qui est attaquée. La laïcité protège la liberté de croire ou de ne pas croire et de changer de conviction. La laïcité n'est pas une opinion mais la liberté d'en avoir une, protégeons-la.

Malgré toutes ces contraintes et ces épreuves,

L'équipe municipale s'est mise au travail avec le souci constant de servir à l'amélioration de votre quotidien, d'assurer la sécurité de tous, de mettre en place et d'encourager des projets, de préserver l'environnement tout en gérant rigoureusement le budget communal.

Les agents communaux et les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette année 2021, que nous espérons tous beaucoup plus clémente.

Votre maire, Martine ROUSSEAU

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE pour vous servir

Martine Rousseau
Mariée, deux enfants et quatre petits enfants.
Pour construire l'avenir avec vous, je vous présente votre nouvelle équipe municipale.

René Pavée
63 ans, retraité, habitant la commune depuis 1985.
Actif dans le monde associatif
Passion : VTT, moto et rando.

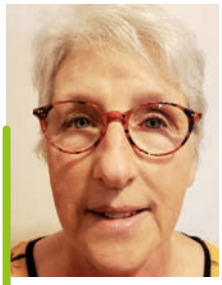

Catherine Mairet
61 ans, aide-soignante.
Participe aux associations sociales et culturelles
Membre de l'Asds Sargé.

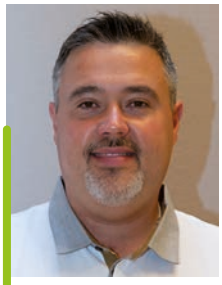

Thierry Werbregue
Habitant de Sargé depuis 2006. Actif dans différentes associations, j'ai voulu passer un cap afin de devenir acteur du bien vivre à Sargé ainsi que sur la communauté de communes.

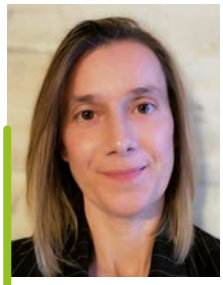

Sabine Pringault
Mes valeurs sont l'optimisme, l'humilité, la persévérence, l'empathie, l'honnêteté, la simplicité et l'audace. Je suis un esprit libre, solidaire, qui pense que quand on veut, on peut.

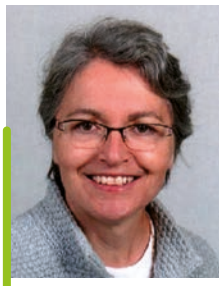

Martine Chauveau-Joire
58 ans, infirmière coordinatrice de soins à domicile.

Yann Janvier
49 ans, agriculteur-éleveur, Sergetier de souche.

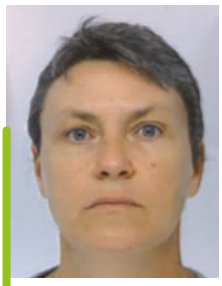

Katia Chausson
Mon engagement passe par l'écologie, l'économie, l'égalité et la citoyenneté.

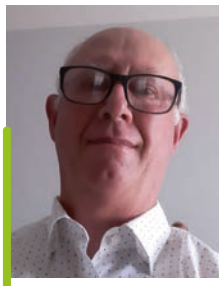

Jean-Marie Broussard
60 ans, agriculteur, natif de la commune.
3ème mandat dans le conseil municipal de Sargé-sur-Braye.

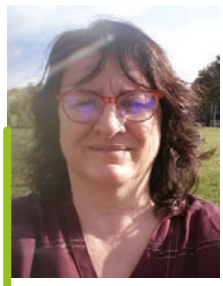

Sonia Jeuffray
46 ans, en concubinage avec deux enfants de 11 et 17 ans, arrivée à Sargé en 1996. Je m'investit depuis longtemps dans la vie associative de notre village par le biais d'associations.

Jean-Marie Huon
46 ans, directeur de projets informatiques.
Implanté depuis 2015 avec ma compagne, nous y avons fondé une famille avec la naissance de nos deux enfants.

Josiane Jeulin
Je suis relationnelle et à l'écoute, dynamique et discrète.

Daniel Neveu
70 ans, retraité, ancien boulanger de Sargé, habitant de la commune depuis 20 ans.
Président de l'Appma Sargé/Savigny et membre de plusieurs associations.

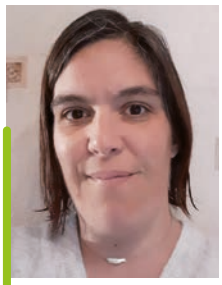

Estelle Proust
Habitant de Sargé depuis plus de 20 ans avec mon époux et mes deux filles de 18 et 15 ans.
J'ai exercé le métier de taxi pendant une quinzaine d'années et aujourd'hui, je suis piqueuse en maroquinerie.

Denis Briant
59 ans.
J'ai rejoint des personnes engagées et à l'écoute des habitants pour rendre notre village dynamique.

LEURS FONCTIONS, LES COMMISSIONS ET SYNDICATS

	✘ Titulaire ✔ Suppléant	Martine Rousseau	René Pavée	Martine Chauveau-Joire	Daniel Neveu	Catherine Mairet	Jean-Marie Broussard	Josiane Jeulin	Katia Chausson	Yann Janvier	Jean-Marie Huon	Sonia Jeuffray	Thierry Werbregue	Sabine Pringault	Estelle Proust	Denis Briant*
Mairie	Maire	✘														
	Adjoint		✘	✘												
	Conseiller				✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘
Commissions	CAO (Appel d'Offre)	✘	✘	✘	✔	✔	✔							✔		
	Impôts directs	✘	✘	✘				✔	✔			✔	✔			
	Finances	✘	✘	✘		✘				✘	✘					
	Voirie	✘	✘		✘		✘	✘	✘	✘			✘			
	Communication	✘	✘								✘	✘	✘	✘		
	Urbanisme/bâtiments/ Environnement/Tourisme	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	✘	
	Fêtes/Culture/Sport/Vie associative	✘		✘	✘							✘		✘	✘	
	Matériel	✘	✘	✘			✘						✘			
	Cimetière	✘		✘		✘			✘	✘					✘	
	CCAS	✘		✘		✘		✘	✘							
	CNAS	✘		✔												
	Correspondant défense										✘					
Syndicats	Communauté de Communes des Collines du Perche	✘	✘			✘							✘			
	Syndicat Mixte du Pays Vendômois	✘	✔													
	SIDELC									✔			✘			
	SYVALORM	✘													✔	
	Syndicat Intercommunal des Circuits Équestres et Pédestres du Perche			✔			✔	✘						✘		
	SIAEP Sargé-sur-Braye / Le Temple	✘					✘			✘	✔	✔	✔			
	Syndicat Mixte à vocation Sportive				✔	✘						✘			✔	
	Agence Technique Départementale		✘							✔						

* Compétences en cours d'attribution.

La Commune

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumé des comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal

Compte-rendu du 19 Novembre 2019

1/ Décisions modificatives sur le Budget Primitif 2019
Dépenses d'investissements :
- Article 21311 / chapitre 21 : - 8 500,00 €
- Article 21728 / chapitre 21 : + 1 800,00 €
- Article 2138 / chapitre 21 : + 4 700,00 €
- Article 2184 / chapitre 21 : + 2 000,00 €

2/ Signature du devis de 1591,20 € pour l'éclairage intérieur du bâtiment et du devis de 1819,20 € pour l'éclairage extérieur du boulodrome.

3/ Pas d'attribution d'indemnité de conseils au nouveau trésorier en votant un taux de 0%, ni d'attribution d'indemnité de budget.

4/ Signature du devis de l'entreprise Pigeon pour un montant de 2781 € TTC pour la réfection du trottoir rue Roger Reboussin devant la boulangerie.

5/ Repas des aînés : prix du repas fixé à 30 € pour les personnes de moins de 65 ans et les personnes extérieures.

6/ Mission d'adressage confiée à la Poste pour un montant de 9360 € TTC.

7/ Lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement collectif envisagés.

8/ Vote d'une subvention à 130 € pour le Tour du Loir-et-Cher passant sur la commune le vendredi 17 avril 2020.

9/ Demande de subvention DDAD (Dotation Départementale d'aménagement Durable) 2020 au taux le plus élevé pour le projet d'aménagement de la zone humide estimé à 42 010,50 € HT.

Compte-rendu du 16 Décembre 2019

1/ Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2020 selon les priorités suivantes :
- Travaux de réfection totale de la toiture de la Mairie pour un montant total estimé à 80 092,97 € HT
- Travaux du réseau d'assainissement collectif pour un montant approximatif de 50 000 € HT

2/ Mise en place des nouveaux tarifs pour la salle polyvalente à partir du 1er Janvier 2020

Festivité/durée	Tarifs pour Sergetiers	Tarifs pour extérieurs
Réunion / vin d'honneur	120 €	150 €
Journée	250 €	280 €
Week-end	300 €	350 €

La petite salle ne sera louée qu'au association pour leur réunion.

Chèque d'arrhes de 50% du montant de la location à la réservation qui ne sera encaissé qu'en cas d'annulation.

Chèque de caution ménage de 100 € à la réservation qui sera restitué s'il n'y a pas de dégâts et que le ménage a correctement était réalisé.
Maintien de la 1ère location annuelle gratuite pour les associations communales. Au-delà 100 € par location ou manifestation.
Maintien du tarif de location de la vaisselle : 0,50 €/ personne

3/ Tarif de location de la MDJ :
- 30 € pour la saison d'été (du 1er mai au 30 septembre)
- 80 € pour la saison d'hiver (du 1er octobre au 30 avril)

4/ Tarifs cimetière :
- Concession de terrain (2m²)
  - Trentenaire : 80 €
  - Cinquantenaire : 130 €
- Columbarium, case pour 1 ou 2 urnes
  - Trentenaire : 350 €
  - Cinquantenaire : 550 €
- Caves-urnes
  - Trentenaire : 60 €
  - Cinquantenaire : 100 €
- 30 € pour les plaques à apposer sur la stèle du Jardin du Souvenir

5/ Procédure d'expulsion d'un locataire entamée auprès d'un huissier de justice

6/ Acceptation de la proposition commerciale d'ABC diag concernant les diagnostics énergétiques pour les logements communaux et les commerces.

7/ Acceptation du devis ABC diag pour le diagnostic énergétique du centre équestre.

8/ Avancement de grade pour un agent du service technique.

Compte-rendu du 21 janvier 2020

1/ Mise en place des nouveaux tarifs du camping municipal à partir du 1er mai 2020

2/ Aménagement de l'agence postale communale avec changement de la porte d'entrée, réfection des peintures et de l'électricité, changement du mobilier.

3/ Classement du plan d'eau :
- Gestion du plan d'eau par la Fédération Départementale de la Pêche

- Permission aux gardes de pouvoirs exercer leur travail, de contrôler les pêcheurs, de faire respecter le règlement mis en place. Les gardes doivent se référer à l'article L 431.5 du code de l'environnement.
- Signature de renouvellement de cet engagement pour une durée de 5 ans.

4/ Approbation du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de communes des Collines du Perche tel qu'il a été approuvé le 10 octobre 2019 par décision du conseil communautaire.

5/ Dépenses d'investissements avant le vote du budget au chapitre 21 – immobilisations corporelles, notamment pour l'achat d'un tracteur début 2020.

Compte-rendu du 10 février 2020

1/ Ré-étude des devis pour l'aménagement de l'Agence Postale Communale :

2/ Demande de location du manège du centre équestre par un administré. Il a été décidé d'accepter la location tant que la vente n'est pas faite pour la somme de 50 € /mois.

3/ Achat d'un tracteur New Holland TL90 équipé au prix de 22 000 € HT + le transport à 300 € HT soit un total de 26 760 € TTC chez PEAN SA et autorisation de négocier pour la reprise de l'ancien tracteur.

Compte-rendu du 10 Mars 2020

1/ Approbation du compte de gestion

2/ Approbation du compte administratif

3/ Affectation des résultats

4/ Vote des budgets primitifs 2020 :
- Budget lotissement du Pavillon
  - Suréquilibre en Fonctionnement
    dépenses = 25 000€ et recettes = 50 058,52€
  - Suréquilibre en Investissement
    dépenses = 25 000€ et recettes = 69 053,05€
- Budget lotissement de l'Orée
  - Équilibre en Fonctionnement
    dépenses = recettes = 162 041,19€
  - Sous-équilibre en Investissement
    dépenses = 222 284,86€ et recettes = 220 936,59€
- Budget Assainissement
  - Équilibre en Fonctionnement
    dépenses = recettes = 166 863,16€
  - Équilibre en Investissement
    dépenses = recettes = 195 882€
- Budget principal Sargé sur Braye
  - Équilibre en Fonctionnement
    dépenses = recettes = 1 110 448€
  - Équilibre en Investissement
    dépenses = recettes = 681 968,71€

5/ Maintien des taux d'imposition pour l'année 2020.

6/ Approbation du nouveau tarif de la surtaxe assainissement à 3,85 €/m³ soit une augmentation de 10 cts/m³.

7/ Acceptation du devis de INEO de 1701,60 € pour le complément en éclairage extérieur pour l'aménagement supplémentaire du boulodrome.

Compte-rendu du 10 avril 2020

1/ Mise en place de la technologie pour l'organisation des réunions de conseil municipal.

2/ Demande d'attribution d'une subvention au Conseil Départemental au titre de l'Espace Naturel Sensible pour les panneaux au taux le plus élevé possible pour un montant estimé des travaux à 9 507 € HT.

3/ lancement de la commande publique pour les panneaux de la Carrière de la Mutte.

4/Lancement de la commande publique pour la réalisation d'un platelage dans la zone humide.

5/ Lancement de la commande publique pour la toiture de la Mairie avec 2 lots dont 2 options pour le lot 1.

6/ Lancement de la commande pour le programme voirie pour l'année 2020.

Compte-rendu du 25 Mai 2020

1/ Élection du Maire : Martine ROUSSEAU a été élue à la majorité absolue

2/ Le conseil municipal a décidé de créer 3 postes d'adjoints au Maire.

3/ Élections des adjoints : 1 seule liste s'est présentée. Ont été élus à la majorité absolue :
- M. René PAVÉE, 1er Adjoint au Maire
- Mme Martine CHAUVEAU-JOIRE, 2ème Adjoint au Maire
- M. Bruno BOUZILLARD, 3ème Adjoint au Maire

3/ Nomination des conseillers municipaux dans les syndicats intercommunaux

4/ Nomination des conseillers communaux dans les commissions communales

Compte-rendu du 4 juin 2020

1/ Délégations d'attributions du conseil municipal au Maire.

2/ Vote de l'indemnités des élus

3/ Délégation de la compétence fleurissement de la Commune à Katia CHAUSSON. Création de la commission fleurissement / plantations / embellissement et décoration de Noël. Mmes Katia CHAUSSON, Estelle PROUST et Catherine MAIRET sont désignées membres de cette commission.

4/ Instauration d'une Nouvelle Bonification Indiciaire pour un agent communal.

5/ Acceptation de la proposition d'achat du centre équestre.

6/ Gratuité de 2 loyers à tous les commerçants locataires de la commune sauf pour le Bar-Hôtel-Restaurant L'Escale du Roussard qui aura la gratuité après avoir régler ses impayés de loyer.

7/ Modification du loyer du logement sis 2 rue de l'Abbaye fixé à 320 € / mois chauffage inclus.

Compte-rendu du 2 juillet 2020

1/ Tirage au sort de 3 personnes dans la liste électorale pour le jury d'assises.

2/ 1ère cession de vote des subventions communales aux associations pour un total de 2 595€.

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

3/ Changement du logiciel professionnel de la Mairie.

4/ Acceptation de la convention de groupement de commande proposée par la Communauté de Communes des Collines du Perche.

5/ Désignation du coordonnateur communal pour l'enquête du recensement de la population qui aura lieu en début d'année 2021.

6/ Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs.

7/ Annulation de l'élection des délégués du SYVALORM et du Syndicat Mixte à Vocation Sportive du Perche de Mondoubleau ➡ compétence communautaire.

Compte-rendu du 27 juillet 2020

1/ Choix des entreprises pour les travaux de réfection de toiture de la Mairie suite à la commission d'appel

2/ Suite au contexte lié à la COVID-19 qui entraîne des dépenses en plus, des recettes en baisse ainsi qu'une subvention DETR inférieure au montant estimé lors du budget prévisionnel, le conseil municipal a décidé de réduire les travaux de voirie

3/ Décisions modificatives budgétaires sur le Budget Primitif 2020 de Sargé sur Braye. Dépenses d'investissement :
- Article 2151 / chapitre 21 : -24 000.00 €
- Article 238 / chapitre 23 : +24 000.00 €

Compte-rendu du 10 septembre 2020

1/ Demande de subvention au titre des crédits équipements sportifs régionalisés de l'Agence nationale du sport via DDCSPP aux taux le plus élevé possible pour la construction d'un plateau de sport.

2/ Désignation des conseillers municipaux membres de la commission de contrôle de la liste électorale :
- Madame Estelle PROUST (titulaire)
- Monsieur Daniel NEUVEU (suppléant)

3/ Création d'un poste d'adjoint technique à 25h00 pour le remplacement d'un agent titulaire en congé longue durée.

4/ Annulation du recouvrement des créances entre 3 et 6 € concernant la régularisation des ordures ménagères de 2017.

5/ Avis favorable pour l'exploitation de la carrière par la société Minier sous réserve des prescriptions de circulation stipulées par le service de Division des Routes du Conseil Départemental du Loir-et-Cher.

6/ Établissement d'un bail rural sous seing privé de la maison située à Monplaisir avec jusqu'au 31 décembre 2020 à Émile AUTÉ pour la culture du thé et de ses projets autour de cette plante et des produits locaux.
À partir du 1er janvier 2021, établissement d'un bail rural de 9 ans pour l'ensemble de la propriété.

7/ Acceptation de la proposition d'achat de la maison du 12 rue Roger Reboussin par Madame DU FAY DE CHOISINET ainsi que d'une partie des parcelles OH 129 et 100, et la parcelle OH 101.

Compte-rendu du 29 octobre 2020

1/ Sollicitation auprès du Conseil Départemental du Loir-et-Cher d'une subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale 2021 pour le programme de voirie 2021 au taux le plus élevé possible.

2/ 2ème cession de vote des subventions communales aux associations pour un total de 2 150€.

3/ Instauration du Droit Individuel à la Formation pour les élus.

4/ Revalorisation de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz.

5/ Facturation de 200 € à la Team FJ Blois pour l'utilisation et la mise à disposition des routes de la commune pour les essais Rallye Cœur de France.

6/ Achat de 2 ordinateurs portables pour un montant de 3 015.70 € afin de remplacer un ordinateur fixe à l'accueil qui ne fonctionne plus et l'ordinateur portable actuel qui fonctionne de moins en moins bien. En parallèle, ces 2 ordinateurs portables pourront permettre le télétravail.

7/ Demande de subvention DADD 2021 au taux le plus élevé possible au Département pour le projet d'Atlas Biodiversité Communal estimé à 18 135.00 € par Perche Nature.

Sargé sur Braye

LE BUDGET

Dépenses de fonctionnement

LIBELLÉ	MONTANT	%
charges à caractère général	276 507,83 €	35,08%
charges de frais de personnel et frais assimilés	300 697,02 €	38,15%
atténuations de produits	100 597,32 €	12,76%
autres charges de gestion courante	75 079,74 €	9,52%
charges financières	28 541,03 €	3,62%
charges exceptionnelles	751,87 €	0,10%
opérations d'ordre de transfert entre sections	6 079,03 €	0,77%
TOTAL	**788 253,84 €**	**100%**

Recettes de fonctionnement

LIBELLÉ	MONTANT	%
résultat d'exploitation reporté	215 374,65 €	18,28%
atténuations de charges	29 047,15 €	2,47%
ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	21 690,39 €	1,84%
impôts et taxes	415 616,83 €	35,28%
dotations et subventions d'exploitation	359 824,50 €	30,54%
autres produits de gestion courante	126 516,62 €	10,74%
produits financiers	5,24 €	0,00%
produits exceptionnels	5 901,80 €	0,50%
opérations d'ordre de transfert entre sections	4 081,94 €	0,35%
TOTAL	**1 178 059,12 €**	**100%**

Dépenses d'investissement

LIBELLÉ	MONTANT	%
déficit d'investissement reporté	166 857,53 €	32,58%
emprunts et dettes assimilés	96 445,94 €	18,83%
immobilisations incorporelles	13 000,00 €	2,54%
immobilisations corporelles	231 731,27 €	45,25%
opérations d'ordre de transferts entre sections	4 081,94 €	0,80%
charges exceptionnelles	751,87 €	0,10%
opérations d'ordre de transfert entre sections	6 079,03 €	0,77%
TOTAL	**512 116,68 €**	**100%**

Recettes d'investissement

LIBELLÉ	MONTANT	%
dotations, fonds divers et réserves	253 918,02 €	88,74%
subventions d'investissement reçues	24 000,00 €	8,39%
emprunts et dettes assimilées	2 152,49 €	0,75%
opérations d'ordre de transfert entre sections	6 079,03 €	2,12%
TOTAL	**286 149,54 €**	**100%**

Camping municipal

Le camping a ouvert du 15 juin au 30 septembre 2020 soit 1 mois ½ plus tard que prévu ; cependant la fréquentation reste satisfaisante.

La plupart des campeurs sont des personnes de passage sur leur trajet de vacances ; elles apprécient le calme, l'environnement et le rapport qualité/prix de notre camping.

Les mobil-homes (3) sont essentiellement réservés par des familles pour des réunions familiales (mariage...), compte tenu du contexte sanitaire, nous avons donc subi une baisse de ces locations.

Nous en sommes en cours de réflexion sur un changement de ces mobil-homes.

	2018	2019	2020
Camping emplacements	2 938,00 €	3 201.50 €	3 111.50 €
Location Mobil-Home	2 114,00 €	4 508,00 €	1 586.00 €
Machine à laver	19,00 €	34,20 €	26.60 €
Location TV	30,00 €	10,00 €	0.00 €
Total	**5 101,00 €**	**7 753,70 €**	**4 724,10 €**

LES TRAVAUX

Réalisation d'un platelage à la zone humide

Réparation du pont de la Morotière

Réfection des entrées du cimetière

Barrière au boulodrome

Travaux gîte communal « Le Roussard »

Travaux du lotissement de l'Orée

Les actions du syndicat des rivières des Collines du Perche sur la Garenne

Le Syndicat des Rivières des Collines du Perche a connu beaucoup de changement en 2020. Pour commencer, le syndicat a accueilli son nouveau technicien de rivière, Thomas Roux, au 1er janvier 2020. Thomas a repris les dossiers en cours afin d'assurer le bon déroulement du Contrat Territorial Milieux Aquatiques porter par le SRCP. Par la suite, les élections municipales ont entrainé quelques changements au sein du Comité Syndical. Le Président, Bernard Boulay, a cédé sa place à Jacques Granger, maire de Couëtron au Perche et ancien président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Couëtron. Le nouveau délégué de la commune de Sargé-sur-Braye, Jean Marie Boussard, est devenu le 1er Vice-président.

Malgré ces modifications et la crise sanitaire de l'année, le syndicat a réussi à mener ses projets à terme. Sur la commune, des travaux de restauration de la continuité écologique ont été réalisé sur le seuil du Moulin des Radrets. La mise en place de deux dômes de granulats, également appelé micro-seuils, a permis de diminuer la hauteur de chute d'eau. Cette méthode permet d'améliorer les déplacements des espèces présentent dans la Grenne pour accomplir leur cycle de vie, tout en conservant le seuil et ses usages. En travaillant sur cet ouvrage, le syndicat a aménagé le seuil le plus en aval sur la Grenne et avec les travaux réalisés en 2019 (Pont du Gravier et Seuil de la Tuilerie), la continuité écologique est donc restaurée de la confluence avec la Braye jusqu'à Cormenon.

Parallèlement à ces travaux, le syndicat a collaboré avec l'association ATHENA afin de réaliser des animations scolaires auprès de la classe de CE1 et de CE2 de l'école de Sargé. L'objectif est de découvrir les rivières et de comprendre leur fonctionnement. Ces animations, initialement prévues en mai et juin 2020, ont dû être reportées en raison de la pandémie de coronavirus. Une première après-midi s'est déroulé le 24 septembre, et quatre autres demi-journées devraient être consacrées à ces animations qui seront fixées en 2021.

LA ZONE HUMIDE

Depuis 2019, Sargé-sur-Braye, accompagnée par Perche Nature, agit pour la continuité écologique et paysagère sur son territoire (fleurissement des rues, restauration de zone humide, création d'un circuit de découverte, sensibilisation des habitants, etc.).

La peupleraie, située entre la Grenne et la Braye, à proximité du boulodrome, a été exploitée en 2019. La commune a alors décidé de restaurer la zone humide.

Un inventaire naturaliste avait permis, au cours de cette année, d'identifier une cinquantaine d'espèces sur le site.

Après extraction des souches, des mares ont été créées dans le but d'accueillir une faune spécifique : tritons, grenouilles, libellules et autres petites bêtes de l'eau.

Il est aujourd'hui important de multiplier ce type d'habitats, qui est menacé par l'irrégularité des précipitations annuelles et les sécheresses estivales.

Une zone humide est un espace naturel qui abrite une faune et une flore spécifique. Pour la préservation de cet écosystème riche mais fragile, quelques précautions sont à prendre.

Les interventions de l'homme doivent être limitées à une fauche ponctuelle afin d'éviter la fermeture du milieu. En effet, un développement d'espèces végétales arborescentes risquerait de modifier les conditions du milieu qui deviendrait alors défavorable à la faune et la flore accueillies.

Le piétinement représente aussi un danger pour le site, c'est pourquoi un platelage est en cours de réalisation dans la zone humide. Cet aménagement a pour but de protéger le milieu tout en laissant au public la possibilité de cheminer, observer et découvrir la biodiversité !

Grenouille verte

Triton alpestre

Calopteryx vierge

©Perche Nature

Les mares sont des milieux dans lesquels la faune et la flore s'installent spontanément après quelques mois. Néanmoins, dans l'une d'entre elle, des végétaux d'ornement ont été plantés cet été afin d'accélérer la végétalisation. La météo clémente de ces derniers mois a permis leur développement et l'installation rapide d'insectes aquatiques et de grenouilles.

Mare et platelage en cours

LES SAPEURS POMPIERS

MOT DU CHEF DE CENTRE

Histoire du Centre de Sargé-sur-Braye

La création a débuté par l'attribution d'une subvention attribuée par le Conseil Général en 1874 pour l'achat d'une pompe. La compagnie était composée de 25 sapeurs pompiers commandés par le sous-lieutenant, M. Auriau Ludovic, menuisier de profession.

Puis le 19 avril 1900 sera créé la Société des Membres Honoraires de la Subdivision des sapeurs-pompiers de Sargé ainsi que le Corps Communal géré par la commune.

Neuf Chefs de Centre se sont succédés entre 1932 et 1994.

En 1993, il ne reste que trois sapeurs pompiers sans chef de centre et un camion ancien qui sera retiré lors de la départementalisation en 1994.

M. Granger Félicien, Maire de la commune et son Conseil Municipal réagisse face à l'urgence de sauver le Centre avant sa fermeture. La Commune investi dans un véhicule Master équipé d'une double-cabine et d'une petite citerne ; une motopompe sera installée par le SDIS. Ce véhicule est appelé UPPS (Unité de Proximité de Prompt Secours).

Le Centre situé à coté de la salle polyvalente sera réaménagé avec sanitaire, un bureau, salle de réunion et l'achat de nouvelles tenues réglementaires.

La municipalité demande que chaque nouvel employé de la commune soit sapeur-pompier et nomme un chef de centre, M. Pichot Patrick qui fait parti des deux agents recrutés.

En 1994, le Département prend en charge la gestion, la formation du personnel, ainsi que les véhicules. Concernant les bâtiments, une convention de mise à disposition est signée entre la Commune et Département.

Depuis le personnel se forme régulièrement au secourisme et à l'incendie ce qui permet de percevoir du matériel sac de secours, défibrillateur, bips...

En juillet 2010, un nouveau centre fut inauguré avec un nouveau véhicule appelé VPI (Véhicule de Première Intervention). Les travaux ont été effectués par la municipalité et les pompiers ; les matériaux ont été fournis par le SDIS (service départemental d'incendie et de secours).

Notre secteur d'intervention s'est agrandi. Nous intervenons en premier appel sur la commune d'Epuisay, prochainement sur le Temple puis en renfort sur la commune de Savigny.

Depuis 1994, le nombre interventions ne cessent d'augmenter :

- 1994 : 20 interventions
- 2019 : 132 interventions

Le nombre de sapeurs actuellement est de six et nous allons recruter cette année un nouveau sapeur.

Le personnel se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021 en espérant que vous aussi vous aurez envie de nous rejoindre.

Nous avons besoin de vous et vous pouvez avoir besoin des pompiers.

Chef de Centre Lieutenant Pichot Patrick

Juillet 2010

Élaborer un schéma de cohérence territoriale (SCOT), c'est imaginer et préparer l'avenir du territoire

Depuis maintenant plus de deux ans d'étude, ce document stratégique prend forme. Avec le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), une des pièces du SCoT, les territoires du Grand Vendômois dessinent leur avenir pour les 20 prochaines années !

Trois axes de travail pour un projet ambitieux et un territoire équilibré !

1. Développer des interactions avec les territoires voisins

Prendre place au sein des dynamiques régionales pour mieux en tirer parti.

L'intensification des échanges avec les territoires voisins et notamment les métropoles et agglomérations vise à encourager l'accueil d'équipements structurants de portée régionale.

Le territoire et notamment le pôle Vendômois a vocation à accueillir des équipements de formation supérieure, hospitalier, culturel. Les gares constituent des sites privilégiés de connexion et de renouveau urbain du territoire.

2. Faire de la ruralité du territoire un levier de développement

Valoriser le cadre de vie au bénéfice des habitants d'aujourd'hui et de demain.

La richesse des terroirs et des paysages des Territoires du Grand Vendômois constitue un levier fort pour un développement durable respectueux de l'identité locale.

Le projet soutient une ruralité active et dynamique contributrice de richesses pour le territoire : productions agricoles, énergies durables, loisirs et tourisme, bio matériaux, etc.

3. Améliorer la qualité de vie offerte par le territoire

Organiser la complémentarité entre les différents espaces du territoire.

L'amélioration de l'accès aux services, aux logements et aux emplois nécessite leur organisation cohérente et équilibrée à l'échelle du territoire.

Dans le cadre du SCoT il s'agit de concevoir le réseau de ville, bourgs et villages qui en offre le meilleur maillage de proximité et garantisse une véritable égalité des chances de développement pour tous les territoires du Vendômois.

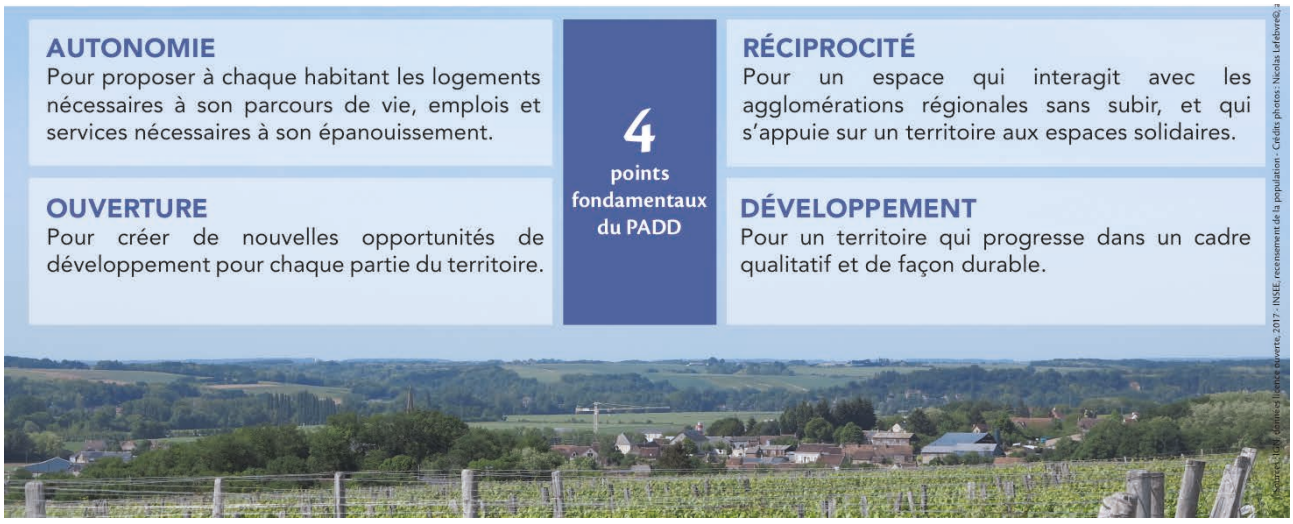

Depuis plusieurs mois, les élus travaillent désormais à décliner ce projet d'aménagement dans un document réglementaire appelé « document d'orientations et d'objectifs ». Ce dernier devra être décliné par les communautés de communes du territoire, au travers notamment de leur plan local d'urbanisme.
Pour en savoir plus : https://scottgv.wordpress.com.

En parallèle et complément du SCoT, une démarche de diagnostic et de plan d'actions vient de commencer autour des problématiques de mobilités sur l'ensemble du Vendômois.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES CIRCUITS ÉQUESTRES ET PÉDESTRES DU PERCHE

Il y a un an nous vous parlions des deux grands circuits de plus de 40 km établis sur notre territoire par le SICEPP (Syndicat intercommunal des circuits équestres et pédestres du Perche).

La crise sanitaire a un peu retardé leur mise en œuvre définitive, mais ça y est ! Dans chaque commune-départ, le grand planimètre où figure la carte du circuit est posé. C'est le cas à Mondoubleau : un nouveau panneau trône maintenant sur la place du Marché, en face de la halle de la Mairie. Il présente sur une face le circuit sud de 46 km et reprend sur l'autre face la carte des sentiers de petite randonnée de la commune de Mondoubleau. N'hésitez pas à le consulter et sachez que le plan du circuit sud, **« Entre bocage et roussard »** est disponible sous format papier à la Mairie et sous format informatique sur les sites « Pays du Perche en Loir-et-Cher » ainsi que ceux de l'Agence Départementale du Tourisme du Loir et Cher (ADT41) et celui de l'Office de Tourisme de Vendôme.

Par ailleurs, le circuit nord **« Sur les Traces des Templiers »** qui part de la Commanderie d'Arville et traverse les communes du Couëtron au Perche, du Plessis-Dorin (étang de Boisvinet) et du Gault du Perche vient d'être doté de son balisage (pancartes jaunes et planimètres). Comme le circuit sud, il est multimodal donc praticable par les randonneurs pédestres, équestres et VTT. Les cartes qui le concernent sont présentes sur les mêmes sites web que le circuit sud.

Non content d'avoir mené à bien ce projet, le SICEPP continue à inventer de nouveaux moyens de faire connaître la variété de notre territoire, avec son réseau de chemins ouverts aux randonneurs et aux sportifs « de tout poil ». Un projet pour les « vététistes » est aujourd'hui lancé avec le CODEP41 et la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT). Il s'agit de créer une « base VTT labellisée FFTC » sur notre territoire. Cela est possible, grâce à nos nouveaux circuits nord et sud qui, en étant reliés l'un à l'autre par des voies de traverse, totalisent facilement les 100 km requis pour bénéficier de ce label. De plus, on y trouve des variantes de difficultés plus ou moins grandes, ce qui est important pour élargir la gamme proposée aux différents publics. Les spécialistes du CODEP41 et de la FFTC, venus tester notre itinéraire sur un petit trajet, (ils sont passés d'ailleurs par Mondoubleau !), ont été conquis, en particulier par la variété des chemins et des paysages et par l'intérêt patrimonial de notre territoire.

La base de départ choisie est le camping de Souday (Couëtron-au-Perche), qui offre, d'après nos partenaires, des avantages certains : facilité d'accès, parking, point d'eau, douche et toilettes... La commune de Mondoubleau, avec ses possibilités d'approvisionnement, et le futur point de réparation des vélos, restauration et hébergement prévu place Saint-Denis ne manquera pas d'atouts pour attirer les tenants du cyclisme sportif. Les parcours (balisés par niveau de difficultés allant du bleu, vert, rouge au noir, comme pour les pistes de ski) proposés aux vététistes sportifs ou en famille sillonneront la campagne d'Ouest en Est, de Souday jusqu'à Bouffry (ENS du bois de la Bulière), en passant par Boursay (Maison Botanique) et, du Nord au Sud, du Gault du Perche jusqu'à Sargé sur Braye.

Cette page centrale détachable vous permettra de pouvoir suivre nos suggestions de randonnée et vous permettra également de trouver facilement les coordonnées des commerçants, artisans et producteurs de notre commune.

LES TARIFS MUNICIPAUX

Sous réserve d'augmentation en cours d'année 2021.

Location de la salle polyvalente et de la maison des associations

Grande salle	Commune	Hors commune
Réunion / Vin d'honneur	120 €	150 €
Journée	250 €	280 €
Week-end	300 €	350 €
MDJ	30 €	30 €

Location du gîte communal « Le Roussard »

Basse saison	160 € la semaine
Haute saison (de juin et septembre)	215 € la semaine
Très haute saison (juillet et août)	245 € la semaine
Week end (2 nuitées)	150 € le week-end

Location du logement meublé, 3 rue de l'Abbaye

Week end	80 €
Semaine	110 €
Mois	400 €

Location des mobil-homes au camping

	Nuitée	Week-end	Semaine
Mobil-home Coquelicot	65 €	120 €	250 €
Mobil-home Muguet	47 €	85 €	200 €
Mobil-home Fushia	62 €	100 €	215 €

Pour les tarifs du camping, veuillez contacter le camping (ouvert du 1er mai au 30 septembre) au 02 54 72 72 65 ou la mairie au 02 54 72 73 17.

LES RANDONNÉES

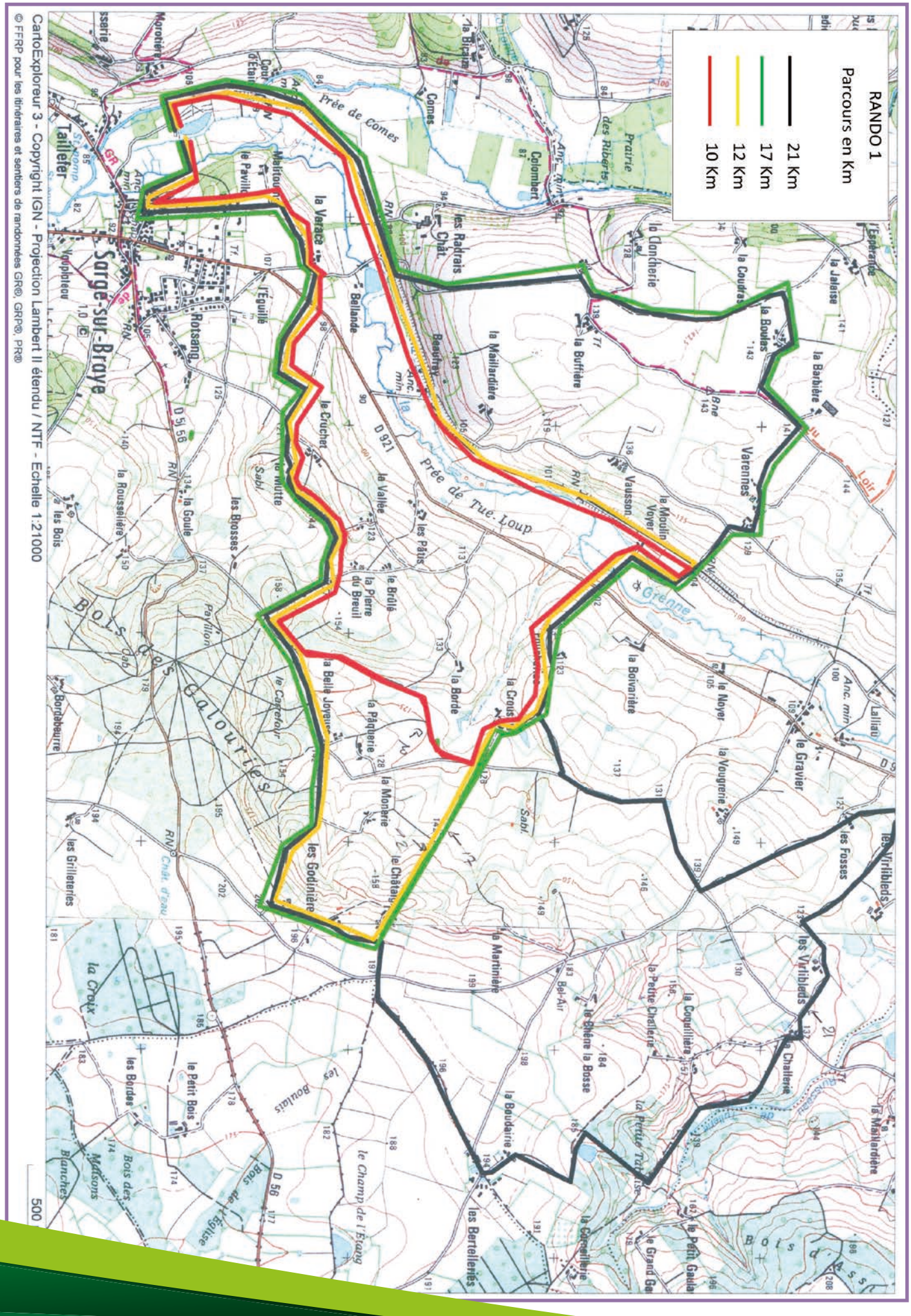

CartoExploreur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:21000

© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

Cette page centrale détachable vous permettra d'avoir un calendrier annuel sur lequel vous pourrez faire vos annotations et également d'y retrouver les permanences à Mondoubleau et les informations pratiques.

LES PERMANENCES À MONDOUBLEAU

À la Mairie - Place du Marché

ÉCLAIR
Lundi 9 h à 16 h 30
☎ 06 63 39 64 76 ou 02 54 80 76 00

CPAM (sauf pendant les congés scolaires)
Jeudi de 9 h à 12 h 30 sans rendez-vous
☎ 02 54 89 99 91
Jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous
☎ 3646

Conciliateur de Justice – Monsieur GAZAL
Dernier mardi du mois 15 h 30 à 17 h 30 sans rendez-vous

Au Centre Social des Collines du Perche - Allée de la Gare

MDCS
Assistante Sociale, Jeudi 9 h 30 à 12 h 30
sur rendez-vous
☎ 02 54 73 43 43

ÉCLAIR
Lundi de 9 h à 16 h 30

Mission Locale
Mardi sur rendez-vous
☎ 02 54 77 14 87 ou 02 54 80 85 80

Borne CAF
sur rendez-vous uniquement
Visio le Lundi de 14 h à 16 h
Visio le Vendredi de 10 h à 12 h

Point Cyb, PIJ et PIF
Mardi après-midi et/ou mercredi soir

Atelier Informatique
Jeudi sur rendez-vous

ADIL
conseiller en énergie 4ème mercredi du mois 9 h 45 à 12 h 15
Juriste : 4ème vendredi du mois 9 h 45 à 12 h 15.
Sur rendez-vous : ☎ 02 54 42 10 00.

CPAM
À partir du 14 janvier 2021, permanence téléphonique tous les jeudis sur rendez-vous de 9h15 à 12h15
Actions.solidaires@cc-collinesperche.fr
ou ☎ 02 54 80 85 80

À la maison Consigny – Rue Saint Denis

Hygiène Mentale Centre-Médico-Socio-Psycho
2ème et 4ème lundis du mois rendez-vous de 13 h 15 à 16 h 30.
Contacter l'hôpital de Vendôme pour la prise du rendez-vous.

Le Calendrier 2021

JANVIER

V	1	Jour de l'An
S	2	Basile
D	3	Geneviève
L	4	Odilon
M	5	Edouard
M	6	Épiphanie / Mélaine ^
J	7	Raymond
V	8	Lucien
S	9	Alix
D	10	Guillaume
L	11	Paulin / Pauline
M	12	Tatiana
M	13	Yvette #
J	14	Nina
V	15	Rémi
S	16	Marcel
D	17	Roseline
L	18	Prisca
M	19	Marius
M	20	Sébastien %
J	21	Agnès
V	22	Vincent
S	23	Barnard
D	24	François de Sales
L	25	Conv. de Paul
M	26	Paul / Paule / Mélanie
M	27	Angèle
J	28	Thomas d'Aquin $
V	29	Gildas
S	30	Martine
D	31	Marcelle

1 4

FÉVRIER

L	1	Ella
M	2	Chandeleur / Prés. du Seigneur
M	3	Blaise
J	4	Véronique ^
V	5	Agathe
S	6	Gaston
D	7	Eugénie
L	8	Jacqueline
M	9	Apolline
M	10	Arnaud
J	11	N.-D. de Lourdes #
V	12	Félix / Nouvel An Chinois (Buffle)
S	13	Béatrice / Jordan
D	14	Valentin
L	15	Claude
M	16	Mardi Gras / Julienne
M	17	Cendres / Alexis
J	18	Bernadette
V	19	Gabin %
S	20	Aimée
D	21	P. Damien
L	22	Isabelle
M	23	Lazare
M	24	Modeste
J	25	Roméo
V	26	Nestor
S	27	Honorine $
D	28	Romain

5 6 7 8

MARS

L	1	Aubin
M	2	Charles le Bon
M	3	Guénolé
J	4	Casimir
V	5	Olive / Olivia
S	6	Colette ^
D	7	Félicité / Fête des Grds-Mères
L	8	Jean de Dieu
M	9	Françoise
M	10	Vivien
J	11	Rosine
V	12	Justine
S	13	Rodrigue #
D	14	Mathilde
L	15	Louise de M.
M	16	Bénédicte
M	17	Patrick / Patrice
J	18	Cyrille
V	19	Joseph
S	20	Printemps
D	21	Clémence %
L	22	Léa
M	23	Victorien
M	24	Catherine de Suède
J	25	Annonciation / Humbert
V	26	Larissa
S	27	Habib
D	28	Rameaux / Gontran $
L	29	Gwladys
M	30	Amédée
M	31	Benjamin

9 10 11 12 13

AVRIL

J	1	Hugues
V	2	Vendredi saint / Sandrine
S	3	Richard
D	4	Pâques ^
L	5	Lundi de Pâques
M	6	Marcellin
M	7	J.-B. de la Salle
J	8	Julie
V	9	Gautier
S	10	Fulbert
D	11	Stanislas
L	12	Jules #
M	13	Ida
M	14	Maxime
J	15	Paterne
V	16	Benoît-Joseph
S	17	Anicet
D	18	Parfait
L	19	Emma
M	20	Odette %
M	21	Anselme
J	22	Alexandre
V	23	Georges
S	24	Fidèle
D	25	Jour du souvenir / Marc
L	26	Alida
M	27	Zita $
M	28	Valérie
J	29	Catherine de Sienne
V	30	Robert

13 14 15 16 17

MAI

S	1	Fête du travail
D	2	Boris
L	3	Jacques / Philippe ^
M	4	Sylvain
M	5	Judith
J	6	Prudence
V	7	Gisèle
S	8	Armistice 1945
D	9	Pacôme
L	10	Solange
M	11	Estelle #
M	12	Jeanne d'Arc
J	13	Ascension
V	14	Matthias
S	15	Denise
D	16	Honoré
L	17	Pascal
M	18	Éric
M	19	Yves %
J	20	Bernardin
V	21	Constantin
S	22	Emile
D	23	Pentecôte
L	24	Lundi de Pentecôte
M	25	Sophie
M	26	Bérenger $
J	27	Augustin
V	28	Germain
S	29	Aymar
D	30	Fêtes des Mères / Ferdinand
L	31	Visitation

18 19 20 21

JUIN

M	1	Justin
M	2	Blandine ^
J	3	Kévin
V	4	Clotilde
S	5	Igor
D	6	Norbert
L	7	Gilbert
M	8	Médard
M	9	Diane
J	10	Landry #
V	11	Barnabé
S	12	Guy
D	13	Antoine de P.
L	14	Elisée
M	15	Germaine
M	16	J.-F. Régis
J	17	Hervé
V	18	Léonce %
S	19	Romuald
D	20	Fête des pères / Silvère
L	21	été / Fête de la Musique
M	22	Alban
M	23	Audrey
J	24	Jean le Baptiste $
V	25	Prosper
S	26	Anthelme
D	27	Fernand
L	28	Irénée
M	29	Pierre / Paul
M	30	Martial

22 23 24 25 26

Zone A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
Zone B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
Zone C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

JUILLET

J	1	Thierry ^
V	2	Martinien
S	3	Thomas
D	4	Florent
L	5	Antoine
M	6	Mariette
M	7	Raoul
J	8	Thibaut
V	9	Amandine
S	10	Ulrich #
D	11	Benoît
L	12	Olivier
M	13	Henri / Joël
M	14	Fête Nationale
J	15	Donald
V	16	N.-D. Mt Carmel
S	17	Charlotte %
D	18	Frédéric
L	19	Arsène
M	20	Marina
M	21	Victor
J	22	Marie-Madeleine
V	23	Brigitte
S	24	Christine $
D	25	Jacques
L	26	Anne, Joachim
M	27	Nathalie
M	28	Samson
J	29	Marthe
V	30	Juliette
S	31	Ignace de L. ^

26 27 28 29 30

AOÛT

D	1	Alphonse
L	2	Julien / Eymard
M	3	Lydie
M	4	J.-Marie Vianney
J	5	Abel
V	6	Transfiguration
S	7	Gaétan
D	8	Dominique #
L	9	Amour
M	10	Laurent
M	11	Claire
J	12	Clarisse
V	13	Hippolyte
S	14	Évrard
D	15	Assomption %
L	16	Armel
M	17	Hyacinthe
M	18	Hélène
J	19	Jean-Eudes
V	20	Bernard
S	21	Christophe
D	22	Fabrice $
L	23	Rose de Lima
M	24	Barthélemy
M	25	Louis
J	26	Natacha
V	27	Monique
S	28	Augustin
D	29	Sabine
L	30	Fiacre ^
M	31	Aristide

31 32 33 34

SEPTEMBRE

M	1	Gilles
J	2	Ingrid
V	3	Grégoire
S	4	Rosalie
D	5	Raïssa
L	6	Bertrand
M	7	Reine #
M	8	Nativité de N.-Dame
J	9	Alain
V	10	Inès
S	11	Adelphe
D	12	Apollinaire
L	13	Aimé %
M	14	Croix Glorieuse
M	15	Roland
J	16	Edith
V	17	Renaud
S	18	Nadège
D	19	Émilie
L	20	Davy
M	21	Matthieu $
M	22	Automne / Maurice
J	23	Constant
V	24	Thècle
S	25	Hermann
D	26	Côme / Damien
L	27	Vincent de Paul
M	28	Venceslas
M	29	Michel ^
J	30	Jérôme

35 36 37 38 39

OCTOBRE

V	1	Thérèse E.-J.
S	2	Léger
D	3	Gérard / Fête des Gds-Pères
L	4	François d'Assise
M	5	Fleur
M	6	Bruno #
J	7	Serge
V	8	Pélagie
S	9	Denis
D	10	Ghislain
L	11	Firmin
M	12	Wilfried
M	13	Géraud %
J	14	Juste
V	15	Thérèsa d'Avila
S	16	Edwige
D	17	Baudouin
L	18	Luc / Lucas
M	19	René
M	20	Adeline $
J	21	Céline
V	22	Élodie
S	23	Jean de Capistran
D	24	Florentin
L	25	Crépin
M	26	Dimitri
M	27	Émeline
J	28	Simon / Jude ^
V	29	Narcisse
S	30	Bienvenue
D	31	Quentin / Halloween

40 41 42 43

NOVEMBRE

L	1	Toussaint
M	2	Défunts
M	3	Hubert
J	4	Charles Borromée #
V	5	Sylvie
S	6	Bertille
D	7	Carine
L	8	Geoffroy
M	9	Théodore
M	10	Léon
J	11	Armistice 1918 %
V	12	Christian
S	13	Brice
D	14	Sidoine
L	15	Albert
M	16	Marguerite
M	17	Élisabeth
J	18	Aude
V	19	Tanguy $
S	20	Edmond
D	21	Présent. de Marie / Christ Roi
L	22	Cécile
M	23	Clément
M	24	Flora
J	25	Catherine
V	26	Delphine
S	27	Séverin ^
D	28	Avent / Jacq. de la M.
L	29	Saturnin
M	30	André

44 45 46 47

DÉCEMBRE

M	1	Florence
J	2	Viviane
V	3	François-Xavier
S	4	Barbara #
D	5	Gérald
L	6	Nicolas
M	7	Ambroise
M	8	Immac. Conception
J	9	Pierre Fourier
V	10	Romaric
S	11	Daniel %
D	12	Jean Fr. de C. / Chantal
L	13	Lucie
M	14	Odile
M	15	Ninon
J	16	Alice
V	17	Gaël
S	18	Gatien
D	19	Urbain $
L	20	Abraham / Théophile
M	21	Hiver / Pierre Can.
M	22	Fr. Xavière
J	23	Armand
V	24	Adèle
S	25	Noël
D	26	Étienne
L	27	Jean Apôtre / Yvan ^
M	28	Innocents
M	29	David
J	30	Roger
V	31	Saint Sylvestre

48 49 50 51 52

Sargé sur Braye

LES INFOS PRATIQUES

Du transport au menu et à la carte, vers Mondoubleau et Vendôme

Ligne 13 | Vendôme - Choué
Choué - Vendôme

www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires/horaires-car-remi/

Trajets réguliers pour Vendôme Gare TGV, Vendôme Centre et Gare TER.

www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/depliant/recherche

Le transport à la demande, simple et adaptable.

RÉMI + À LA DEMANDE

Le transport à la demande est un système de transport souple et adapté qui donne la possibilité aux habitants de la région Centre-Val de Loire de se déplacer sur réservation, notamment dans les territoires périurbains et ruraux.

www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires/remi-plus-a-la-demande/

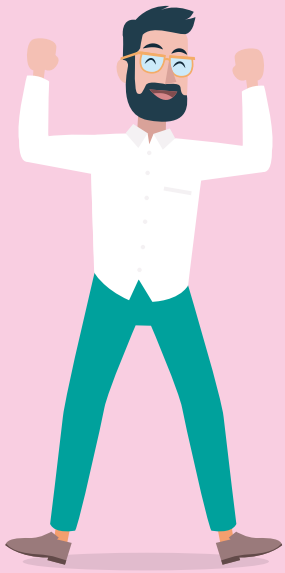

CONCOURS BD

La commune de Sargé organise son premier concours de bandes dessinés ouvert à tous (selon 3 catégories*).

Thème : « Sargé sur Braye » humour, écologie, futur...

ENVOYEZ-NOUS VOUS PLANCHE AVANT LE 1ER SEPTEMBRE 2021

Pour les gagnants de chaque catégorie*, publication de leur BD dans le bulletin municipal 2022, ainsi que des lots pour tous les participants.

Règlement

Catégories*: Enfants 6 à 12 ans, Ado 13 à 17 ans et Adultes + 18 ans.
Inscriptions par mail : sargebd2021@gmail.com

Frelons asiatiques

Depuis le 1er mai 2019, une convention a été signée entre la Communauté de Communes du Perche et 2 entreprises pour la destruction des nids de frelons asiatiques :

Les nids de frelon asiatique se trouvent dans divers lieux et peuvent prendre différentes formes: sphériques (dans des abris) ou en forme de goutte d'eau .

Sain et Sauf
Monsieur Tony CHARNEAU
Tél. : 06 21 30 84 36

Stop guêpes et frelons 41
Monsieur MARMION
Tél. : 06 25 80 59 10

Les nids découverts entre janvier et mars, ne sont plus habités et ne seront pas recolonisés au printemps suivant. Il n'est donc plus nécessaire de les faire détruire.

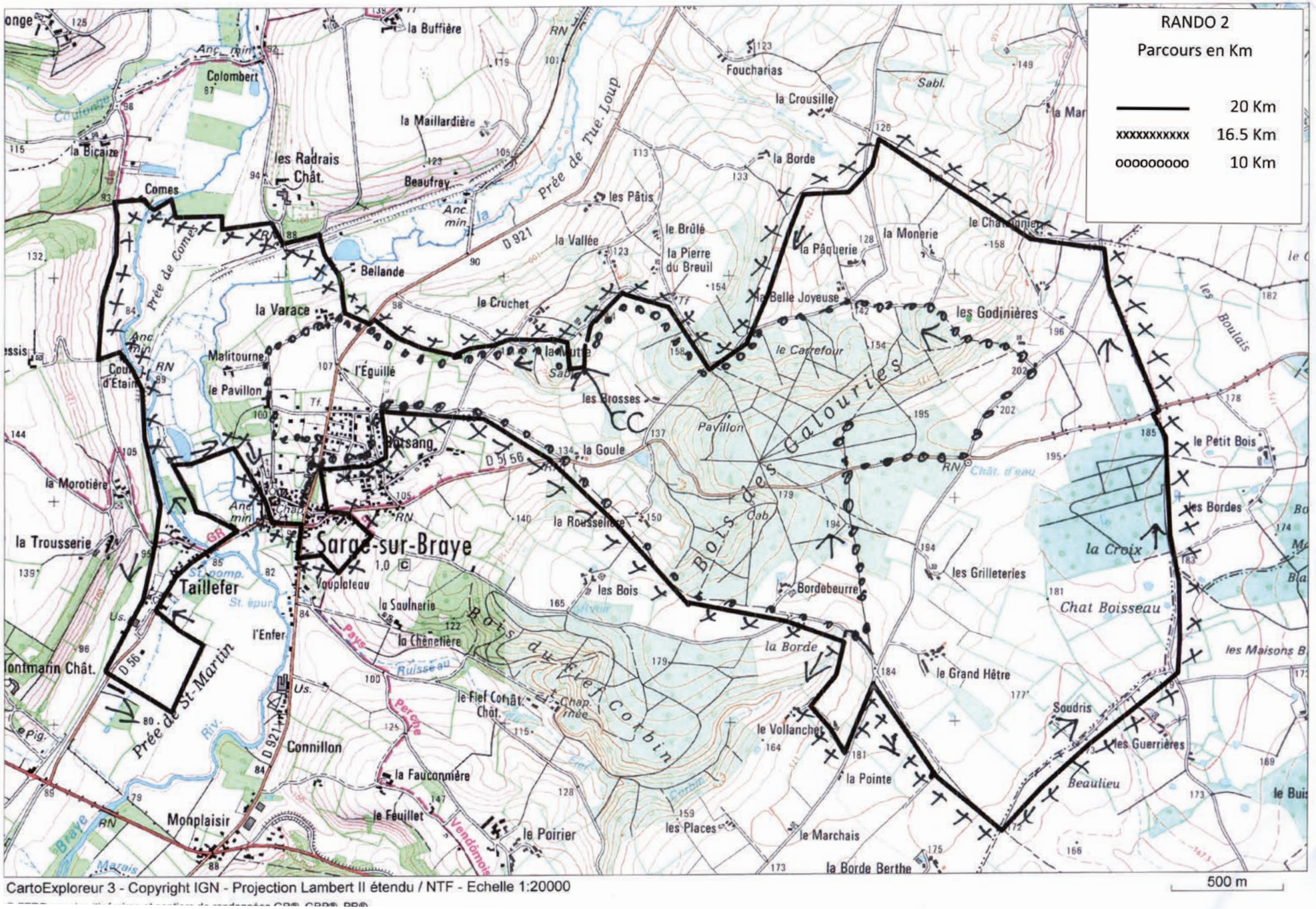
RANDO 2
Parcours en Km
20 Km
16.5 Km
10 Km
Sargé-sur-Braye
Bois de Galouries
Bois du Vieil Corbin
Prée de Tue Loup
Prée de Comes
Prée de St-Martin
la Buffière
Colombert
la Maillardière
les Radrais Chât.
Beaufrey
la Biçaize
Comes
Foucharias
la Crousille
la Borde
les Pâtis
le Brûlé
la Pierre du Breuil
la Vallée
la Pâquerie
la Monerie
le Chaumier
la Belle Joyeuse
les Godinières
le Carrefour
Bellande
la Varace
le Cruchet
Malitourne
l'Éguillé
le Pavillon
les Brosses
Pavillon
la Goule
Borsang
la Morotière
la Trousserie
Taillefer
la Roussellière
les Bois
Bordebeurre
les Grilleteries
la Croix
Chat Boisseau
le Petit Bois
les Bordes
la Saulnerie
la Chênelière
Voupleteau
l'Enfer
Montmarin Chât.
la Borde
le Grand Hêtre
le Vollanchet
la Pointe
Soudris
les Guerrières
Beaulieu
le Fief Corbin Chât.
Connillon
la Fauconnière
le Feuillet
Monplaisir
le Poirier
les Places
le Marchais
la Borde Berthe
CartoExploreur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:20000
500 m

LES COMMERÇANTS ET SERVICES

Liste des commerçants – artisans et entreprises

Commerçants

Madame BESSÉ Virginie
Salon de coiffure
1 bis rue Camille Pasquier
✆ 02 54 72 92 47

Boucherie BESNARD
Boucherie – Charcuterie
Devant l'Église, le samedi de 11 h à 13 h
✆ 06 74 02 49 35

Françoise et Guillaume VEILLON
Épicerie Le Jacquemart 2
23 rue Roger Reboussin
✆ 02 54 72 77 81

Isabelle et Christophe COSTE
Boulangerie
Les Co'pains de la Grenne
24 rue Roger Reboussin
✆ 02 54 72 97 03

Madame RIOS Dolline
Institut de beauté
7 rue André du Vigneau
✆ 06 66 35 26 87

Artisans

Monsieur COUCHOT Fabien
Travaux de bâtiment
4 Impasse de l'Éguillé
✆ 02 54 72 77 57

Monsieur HERVET Jean-Pierre
Peinture
Crouteau
✆ 06 12 20 30 40

MTPR – Monsieur MAIRET Romain
Travaux publics – Recyclage
La Caleurie
✆ 06 89 75 33 89

Rémi TESSIER
Electricité – Plomberie – Chauffage
5 Allée des Pompiers
✆ 06 18 17 35 06

Entreprises

Tente Event Corvasier
Location de barnums, tentes, chapiteaux
ZI Les Collines du Perche
Avenue de la Gare
✆ 02 54 23 44 44

PELOSI
Chaudronnerie
Avenue de la Gare
✆ 02 54 80 73 34

REI
Recyclage – Emballage Industriel
Monplaisir
✆ 02 54 72 78 78

STEEL et BOIS
Fabrication d'équipement en acier et bois
Avenue de la Gare
✆ 02 54 72 78 78 ou 02 54 80 73 34

Hôtel - Restaurant - Bar - Tabac

Le Refuge de la Braye
Bar – Tabac – Presse
03 rue Camille Pasquier
✆ 02 18 88 99 04

Friterie Grill resto rapide
D 357
✆ 07 49 13 92 36 (uniquement pour passer commande)

Loisirs

Vacances Far West
Centre de vacances enfants
Le Pavillon
✆ 02 54 72 99 07

Stand de tir de Ball Trap
Soudris
✆ 02 54 72 73 33

Vente directe producteur

Ferme des Érusées
Vente de yaourts et de viande de veau
Borde Berthe
✆ 02 54 72 72 02

BRIANT Jean-François
Apiculteur
La Vallée
Email : briant_jf@hotmail.com

Émile Auté

Émile Auté, producteur de thé en France avait déjà installé ses plantations de thé du Perche à Sargé ; aujourd'hui il installe la pépinière de thé français grâce au soutien de la municipalité à Monplaisir. Cette pépinière produira 35 000 plants la première année puis 60 000 les suivantes.

Le site produira également des agrumes, petits fruits et plantes aromatiques afin d'approvisionner son activité de transmission et mélange de thés et infusions.

Un atelier de préparation sera effectif au printemps prochain.

Son travail reconnu

Émile a présenté un thé français au concours international de thé organisé par l'agence de valorisation des productions agricoles à Paris.

Ce thé a obtenu la médaille de bronze dans la catégorie thé blanc, classé troisième sur vingt candidats et devant des pays producteurs historiques comme la chine, l'Inde ou le Vietnam.

Durée de vie des déchets dans la nature.

Chaque année, les Français jettent 81.000 tonnes de déchets sauvages dans la nature, sur le bord des routes, les plages et la montagne, soit plus de 60 kilos de mégots, emballages, canettes, et ordures en tous genres par seconde.

https://www.planetoscope.com/dechets/1933-dechets-sauvages-jetes-en-france.html

Dis Papa, c'est quoi la fibre ?

La fibre optique, est un moyen plus performant pour faire circuler des informations et par exemple, pour accéder à internet. C'est que l'on nomme « Internet très haut débit ».

Aujourd'hui, beaucoup d'entre nous sommes connectés à internet via nos vieux fils de téléphones en cuivre et ça ne va pas très vite.

Lorsque la fibre sera installée il sera possible dans un même foyer et en même temps : de télétravailler, de regarder un film en super qualité, d'écouter de la musique, de discuter avec Mamie en visio-conférence et de jouer sur une console de jeu, le tout, sans se déranger pour autant les uns les autres.

Pour aller plus loin :

- La fibre permet littéralement de faire voyager les informations à la vitesse de la lumière. Comparée aux fils de cuivre de notre réseau téléphonique actuel qui permettent approximativement de faire voyager une grosse photo à une distance de 6 km, la fibre permet de faire voyager l'équivalent de 32 DVD à 800 km de distance.
- Le déploiement du réseau fibre à débuter cette année le long de la D921 qui traverse Sargé-sur-Braye. Ces installations sont longues car on ne s'appuie par sur un réseau existant comme pour le téléphone, il faut repartir de zéro.
- À date, il est prévu que l'accès à la fibre soit possible pour tous d'ici à fin 2022.

LES ACTIONS COMMUNALES

À vos masques, prêts, partez...

Je vais commencer par un petit retour dans le passé pour vous conter cette histoire :

- Le 15 mars, les élections municipales et l'élection de votre nouveau conseil municipal.
- Le 17 mars 2020, nous sommes tous confinés.
- Décision de maintenir l'ancien conseil municipal en place.

Votre nouveau conseil municipal se met au travail malgré tout et s'organise avec tous les moyens modernes à notre disposition (conférence téléphonique, groupe d'échanges sur smartphone, etc.).

- Le 16 avril, c'est lors de nos premiers échanges qu'Estelle Proust, une de vos conseillères, nous propose de fabriquer des masques pour les habitants de notre commune.

Après avoir approvisionné le tissu et tout le nécessaire à la fabrication, la machine est lancée.

- Le 25 avril, séance de préparation et de découpe des tissus à la salle des fêtes. Ce sont 18 personnes qui répondent présent pour ce jour-là.
- Le 26 avril, toutes nos couturières (nous en avons eu treize au total sur le projet) sont au travail.
- Et le 9 mai, la priorité étant de distribuer à tous nos ainés de plus de 60 ans, nous distribuons environ 350 masques dans les boites aux lettres.

Une petite parenthèse pour vous dire que le 9 mai, les masques chirurgicaux qui avaient été commandés début avril, n'étaient toujours pas arrivés.

- Le 11 mai, nous sommes enfin sortis du confinement et nos ainés sont protégés...

La Solidarité, l'Altruisme, la Compassion, que de belles valeurs portées par de belles personnes. Merci à celles et ceux qui ont mis ces valeurs au service des habitants de Sargé-sur-Braye.

LES ACTIONS NATIONALES

41 AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

FLASH-THON DON

POUR FAIRE UN DON EN LIGNE POUR LE TÉLÉTHON

- Avec votre smartphone
- Flashez le code ci-dessous
- Bravo, vous êtes sur la page de collecte pour faire votre don ! Merci

Si vous ne possédez pas de smartphone RENDEZ-VOUS sur la page de collecte

https://soutenir.afm-telethon.fr/coordination-41

L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

L'école de Sargé-sur-Braye compte quatre classes :

- Une classe de PS et MS avec 18 élèves.
- Une classe de GS et CP avec 19 élèves.
- Une classe de CE1 et CE2 avec 21 élèves.
- Une classe de CM1 et CM2 avec 15 élèves.

Point lecture avec la venue d'Amélie de la médiathèque de Mondoubleau.

1, 2, 3 OSEP maternelle.

Venue de Clémence Pollet, illustratrice utilisant la technique de la linogravure, dans le cadre du salon des Bonimenteurs.

Patinoire installée à Vendôme pendant les fêtes de fin d'année.

LA DÉMOGRAPHIE

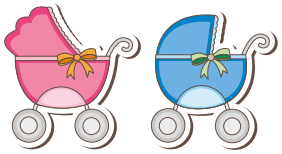

Naissances

Lucie CRUCHET ..... 23 janvier 2020
Marceau BESNARD ..... 29 février 2020
Soline BOUSSARD ..... 19 mai 2020
Flore JANVIER ..... 16 juillet 2020
Louis ODEAU ..... 20 juillet 2020
Rudy BORDE ..... 22 septembre 2020
Louise OLIVIER ..... 17 octobre 2020
Kyara VOIRIN ..... 1er décembre 2020

Décès

Claude BRILLARD – 86 ans ..... 2 février 2020
Colette MARIE épouse ACHARD – 94 ans ..... 8 février 2020
Lionel LELAIDIER – 62 ans ..... 3 avril 2020
François JANVIER – 89 ans ..... 24 septembre 2020
Bernard BARBIÈRE – 72 ans ..... 25 septembre 2020
Bruno FOULON – 59 ans ..... 20 octobre 2020
Jean HAUDEBERT - 85 ans ..... 1er décembre 2020
Daniel CHEVALLIER - 73 ans ..... 12 décembre 2020

Mariage

Patrick PICHOT et Francine LECOMTE ..... 27 juin 2020
Thibaut RAMELLA-GIGLIARDI et Marie-Claude RIOLON ..... 18 juillet 2020
Julien HERVET et Élodie ROUSSELLE ..... 22 août 2020
Julien CHAMPETIER DE RIBES CHRISTOFLE et Alice L'HOSTIS ..... 19 septembre 2020

Parrainages Civils - PACS

Frédéric LAVO et Axelle COTTEREAU ..... 3 juillet 2020
Sylvain LAURENT et Marie FOUGERAY ..... 7 août 2020

Francine et Patrick

Marie-Claude et Thibaut

Élodie et Julien

Alice et Julien

Les Associations

LA FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRES DU LOIR ET CHER

Compte-rendu des activités pour l'année 2020

➤ **Déplacements :** aucun

➤ **Activités :** concours de belote ?
participation au Téléthon ?

➤ **Décès :**
- BRILLARD Claude 5 février 2020
- JANVIER François 24 septembre 2020

➤ **Commémorations** :
- 8 mai 2020 : Commémoration de la Victoire 1939/1945
- 11 novembre 2020 : Commémoration de l'Armistice 1914/1918
- 5 décembre 2020 : Hommage aux Morts A.E.N.

LE JACQUEMART Association loi 1901 créée en 2002

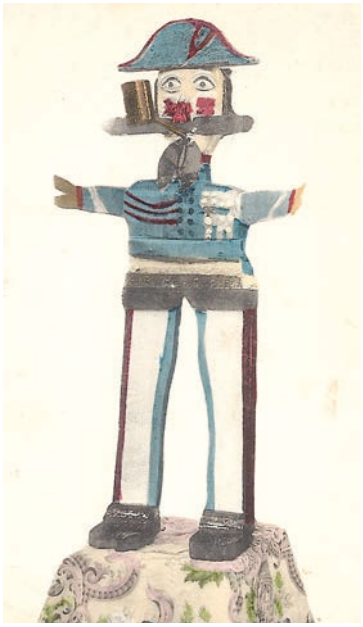

Pour la sauvegarde et la découverte du patrimoine historique, artistique et environnemental de Sargé-sur-Braye et ses deux vallées.

En octobre 2018, notre association, le Jacquemart, avait organisé une conférence intitulée « *Joseph de Waresquiel, un enfant de Sargé au service du pape, 1861 - 1870* » par Maître Antoine Richardin. Vous avez été nombreux à y assister.

Depuis notre association a été dans l'impossibilité d'organiser de nouvelles manifestations ; en 2019, à la suite de problèmes de santé de notre présidente, Madame Simone du Vigneau et en 2020 à cause de la Covid-19.

Soyez cependant convaincus que le Jacquemart est toujours actif, et nous ne manquerons pas de vous informer de nos futurs projets.

Simone du Vigneau
Présidente

Simone du Vigneau - Présidente
02 54 72 73 10
sim.doublard-du-vigneau@orange.fr
Christelle Jeulin - Secrétaire
06 64 88 72 03
christelle41@outlook.fr

L'ASSOCIATION SPORT DÉTENTE

L'association Sport Détente de Sargé sur Braye vous propose deux activités qui se déroulent à la salle des fêtes pour faire le plein d'énergies. Ces activités sont encadrées par deux animatrices sportives dynamiques dans une ambiance très chaleureuse :

- Gym tonique mêlant stretching, cardio et renforcements musculaires le lundi de 19h45 à 20h45 avec Elyane.
- Zumba® le jeudi de 20h15 à 21h15 avec Stéphanie.

Venez nous rejoindre pour garder la forme dans la bonne humeur !

Renseignements sur place ou par mail.

Le Bureau :
Présidente : Cyrielle Prenant
Trésorière : Danielle Tournier
Secrétaire : Peggy Pichot
Membres : Catherine Mairet, Célia Taquet.

@ asdsarge41@gmail.com

L'ASSOCIATION ATHÉNA

Lénaïg Le Nen
06 36 29 08 99
accueil@asso-athena.fr
www.asso-athena.fr

L'association ATHENA réalise des actions de sensibilisation pour tous les publics sur des thèmes variés comme : l'alimentation, les déchets, la faune, la flore... c'est près de 2000 personnes sensibilisées chaque année par nos interventions.

Cette année l'association va réaliser un projet de découverte de l'eau à destination de l'école de Sargé-sur-Braye. Ce projet, de 5 demi-journées, va permettre aux enfants de découvrir le fonctionnement de la rivière, les animaux qui y vivent, les plantes du bord de l'eau... et l'enjeu de la reconquête de la qualité de l'eau. Cette action sera réalisée en partenariat avec le Syndicat des rivières des Collines du Perche dans le cadre du Contrat Territorial.

Si vous souhaitez découvrir la nature et mieux comprendre notre environnement vous êtes les bienvenus au sein de l'association.

A.S. SARGÉ MONDOUBLEAU CORMENON

La première saison de l'A.S SARGÉ MONDOUBLEAU CORMENON (A.S.S.M.C) a malheureusement pris fin avec le confinement que nous avons tous connu.

Pour cette nouvelle saison, nous sommes en entente avec les clubs de Savigny et Souday pour les catégories jeunes (U7 à U15). Nous recrutons donc des enfants à partir de 5 ans pour étoffer nos effectifs. Si vous souhaitez plus de renseignements concernant les entraînements et les matchs, n'hésitez pas à nous contacter.

En ce qui concerne les séniors, nous avons une équipe en D4. Les entraînements des séniors se déroulent les lundis et vendredis soir de 19 h 30 à 21 h au stade de Sargé sur Braye ou sur le stade de Mondoubleau sous la responsabilité de notre coach Jean Escaravage.

Nous espérons pouvoir organiser notre couscous fin mars 2021 et notre tournoi Séniors à 7 au cours du mois de juin 2021 suivant l'évolution sanitaire.

Nous profitons de ce moment pour remercier nos partenaires ainsi que la municipalité pour leurs soutiens précieux.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter Julien Dorison.

Le bureau de l'A.S.S.M.C

Julien Dorison
06 77 23 41 82

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

C'est quoi ?

Des parents d'élèves qui investissent un peu de temps

Comment ?

En 2020, nous avons pu organiser notre repas annuel quelques jours avant le confinement ! le 7 mars 2020 sur le thème des Contes. Vous étiez au rendez-vous, merci !

La kermesse de l'école a cependant dû être annulée à cause des conditions sanitaires.

Pourquoi ?

Avec les bénéfices récoltés, l'association a participé au financement les sorties à la patinoire : les seules sorties qui ont pu avoir lieu au début de l'année scolaire. Ce n'est que partie remise pour cette nouvelle année !

Le dynamisme de l'équipe éducative, le soutien de la municipalité, des artisans, des entreprises locales sont essentiels à nos actions. Nous les remercions vivement.

Actuels, futurs parents, rejoignez-nous
pour continuer à faire vivre notre école !

APE SARGE SUR BRAYE

Jessica Haelewyn
06 63 35 59 19
ape.sarge@free.fr

LE CLUB DE PÉTANQUE DE SARGÉ-SUR-BRAYE

Le club de pétanque remercie la municipalité pour son effort de partenariat, comme les années précédentes.

Nous remercions la boulangerie, le restaurant l'Escale du Roussard pour leur implication au sein du club, ainsi que Messieurs Lesourd et Boulay de la commune pour nous avoir permis le bon déroulement de la randonnée VTT.

Cette année nous avons eu une augmentation d'adhérents. Nous avons franchi la barre des 60 inscrits.

Vu les conditions sanitaires connues cette année nous n'avons pu exercer notre sport dû à l'annulation de toutes les compétitions par la Fédération (année blanche), seule la coupe promotion a été disputée. Laquelle nous avons perdu avant les phases finales. Mais aussi il nous a été impossible d'organiser les concours et les manifestations diverses prévues (trop de contraintes imposées).

Néanmoins sur le fil du rasoir, nous avons pu tout de même organiser une randonnée VTT qui a été un franc succès avec 230 participants. Celle-ci nous a permis de représenter une vie associative pluridisciplinaire et de faire découvrir la commune. Mais également d'amortir une partie du renouvellement des cotisations de chaque adhérent pour l'année à venir.

Cette année, si les conditions sanitaires ne nous barrent pas à nouveau le chemin, nous avons obtenu de la fédération 4 grosses journées de compétitions départementales (championnats) :

- **Samedi 27 et dimanche 28 mars 2021** – Championnat doublette masculin ;
- **Dimanche 28 mars 2021** – Championnat tête à tête (individuel) féminin ;
- **Samedi 17 avril 2021** – Championnat tête à tête (individuel) masculin ;
- **Dimanche 3 octobre 2021** – Championnat tête à tête (individuel) promotion.

Mais aussi, nous envisageons de renouveler d'autres manifestations tels que concours amicaux, randonnées et repas à thème (année 80).

Il est utile de savoir que cette année le club de pétanque a créé et obtenu le label d'École de Pétanque. Un éducateur confirmé sera heureux d'accueillir certainement les mercredis après-midi les enfants qui veulent se perfectionner ou découvrir le sport de la pétanque. Les autres entrainements sont toujours maintenus tous les mardis et vendredis après-midi à partir de 14 heures.

Éric Aubry
06 49 60 50 17

L'ASSOCIATION SARGÉ COUNTRY SUR BRAYE

L'association Sargé Country sur Braye est une association loi 1901 ayant pour but de promouvoir la Danse Country et la Line Dance et dont les membres sont bénévoles.

Les cours se déroulent de la manière suivante :
• Mardis soirs à la salle des Fêtes de Sargé sur Braye (41).
• Débutants : de 19h30 à 20h30.
• Novices/intermédiaires : de 20h45 à 21h45.

Cette année la saison débute le mardi 08 septembre 2020 avec la mise en place des règles sanitaires pour la protection de tous et toutes. Les deux premiers cours d'essai sont gratuits.

N'hésitez pas à rejoindre l'association Sargé Country sur Braye pour partager le plaisir de danser lors des cours, pour les adhérents, ou des bals, pour échanger la passion de la danse avec les membres d'autres clubs.

Pour cette nouvelle saison, si les mesures le permettent, le bal annuel country de l'association se déroulera le dimanche 31 janvier 2020 à la salle des Fêtes.

Cette saison voit aussi l'organisation d'une nouvelle grande journée country **Happy Country Day 41/72**, initialement prévue en juin 2020 en raison de la crise sanitaire, reportée au 12 juin 2021, qui se déroulera au Plan d'eau de Saint-Calais (72). Un festival organisé conjointement par trois associations du Loir-et-Cher et de la Sarthe : Sargé Country sur Braye (41), Country Dancers de Saint Calais (72) et Country Dance en Vendômois (41).

Sylvie Pasquier - Présidente
06 83 11 27 42
sargecountrysurbraye@gmail.com
https://sargecountrysurbraye.wixsite.com/scsb

L'ASSOCIATION PIXEL PERCHERON

Pixel Percheron existe officiellement depuis un peu plus de 3 ans (avril 2017) créé à la demande de plusieurs photographes participants à des concours dont celui du Temple ou nous sommes « nés ».

Notre association a pour ambition de regrouper toutes les personnes s'intéressant à la photographie et ses applications répandre et développer le goût de la photo artistique, créative ou éducative, de participer à différentes expositions et concours. Nous accueillons photographes experts et débutants chacun apportant et partageant ses connaissances, sa technique et recevant des autres leur façon de travailler.

Club ouvert à tous et toutes dans une ambiance conviviale, mais studieuse. Une fois encore merci à Sargé de nous accueillir aussi chaleureusement.

J-M BEZARD
animateur

L'AAPPMA

Calendrier 2021

Dates des événements de L'AAPPMA « La Gaule de Sargé/Braye » (toutes ces actions auront lieu au plan d'eau).

- Le 30 janvier ..... Assemblée Générale
- Les 3, 4 et 5 avril ..... Opération truites de Pâques
- Le 10 avril ..... Lâcher de truites, Étang
- Le 1er mai ..... Concours de pêche et de pétanque avec restauration sur place
- Le 21 août ..... Concours de pêche avec restauration sur place.

23e RALLYE CŒUR DE FRANCE

Pour cette nouvelle année particulière le tracé de l'épreuve chronométrée est augmenté de 3,5 km passant à 17,8 km. Malgré des conditions humides et venteuses, les spectateurs sont venus profiter du spectacle dans les zones public aménagés par l'équipe de bénévoles. Le meilleur des 146 pilotes engagés a réalisé un chrono de 9,35 min pour une moyenne de 111 km/h sur les routes rapides de Sargé-sur-Braye, Baillou et Rahay.

La victoire est revenue au duo Yoann Bonato / Benjamin Boulloud devant Quentin Gilbert et Guieu Christopher et Jean-Baptiste franceschi / Florain Haut Labourdette qui complète le podium.

Petite nouveauté cette année, une séance d'essai était organisée le mercredi précédant la course

La nouvelle coupe clio rallye ainsi que le championnat de France junior ont fait le déplacement sur notre épreuvre.

Je tenais à remercier la trentaine de bénévoles sans qui cette épreuve ne pourrait avoir lieu, ainsi que les riverains

de la spéciale et les municipalités pour leur bon accueil lors de cette 23ème édition.

Rendez-vous est pris l'année prochaine du 24 au 26 septembre 2021 pour la 24ème édition toujours en championnat de France 1er division.

Le comité d'organisation.

L'ASSOCIATION SARGÉ SPECTACLE

L'association Sargé Spectacle accueille le concept « La grange du Poirier » depuis septembre 2020. Ce qui permet de proposer de nouvelles activités culturelles pour tous, dans votre village. Comme un club de sport, une fois abonné à l'année, les adhérents peuvent profiter d'un maximum d'activités du lundi au vendredi.

Nous avons ouvert en plus des cours de chant, un atelier dessin/peinture avec Alexis Pandellé, les séances de danses de West Coast Swing animés par Amandine et Denis Detraux, les séances photo/vidéo/tournage proposé par Jérémy Gibier (F3a Production), les cours de piano donné par Pascal Emonet, les cours collectifs d'accordéon et les ateliers chorégraphies solos sur un répertoire moderne avec Estelle Laroche.

La compagnie des chœurs et des étoiles, composé d'anciens élèves a retrouvé son effectif. La compagnie se retrouve tous les vendredis soir et prépare actuellement son nouveau répertoire vocal à plusieurs voix avec de nouvelles chorégraphies en espérant pouvoir les présenter lors de manifestations sur Sargé et aux alentours (brocante, théâtre, soirée cabaret...).

Les ateliers de Lancé ont adhéré également à l'association Sargé Spectacle et au concept de la Grange du poirier.

L'association réunit un effectif d'une quarantaine de famille dans l'association Sargé Spectacle.

Nos sorties se sont déroulées en février 2020, Cabaret Léna Folies de Sargé, ainsi qu'un court extrait lors de la soirée de l'APE des écoles en mars 2020. (Extrait vidéo sur site : www.estellelaroche.com)

Si vous êtes passionné, n'hésitez à venir nous rencontrer !

Prenez soin de vous !

Françoise DUPIOT,
Présidente

Estelle Laroche
06 76 67 71 10
https://lagrangedupoirier.wixsite.com/lagrangedupoirier

L'AMICALE DE LA SAINT SÉBASTIEN

Meilleurs Vœux à Tous !

Le 18 janvier 2020, nous étions 195 personnes à passer une bonne journée. Malheureusement avec le contexte actuel, il n'y aura pas de fête pour 2021.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU PERCHE

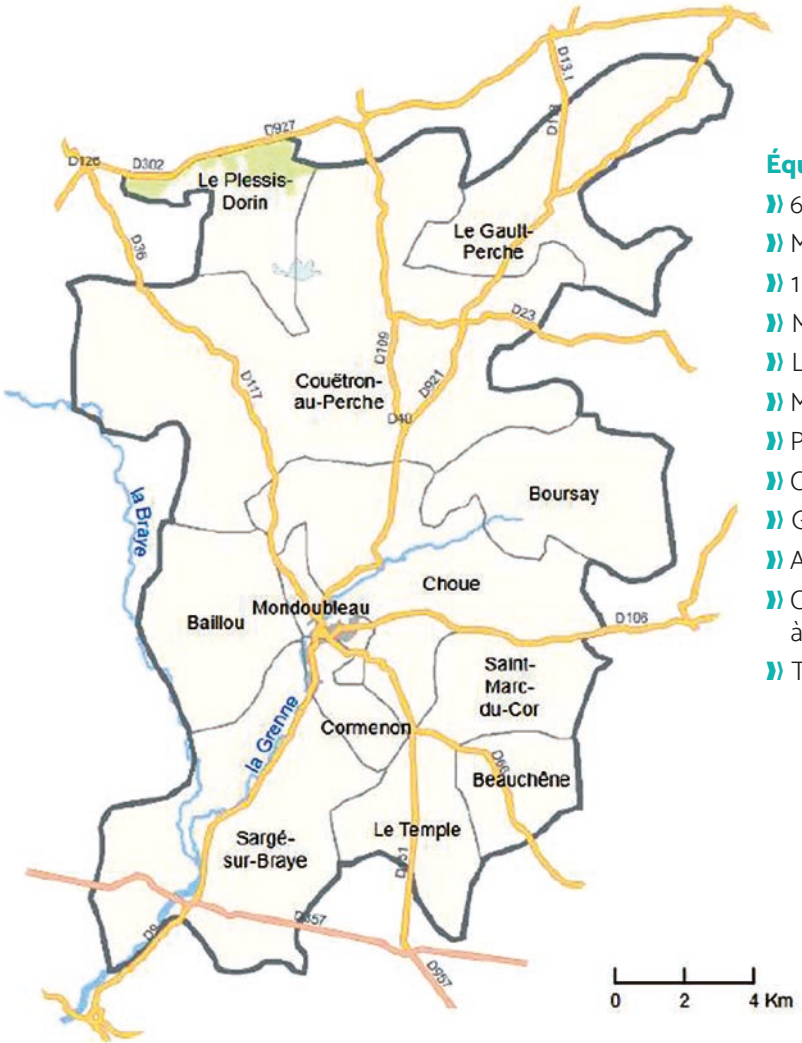

Équipements communautaires :

- 6 sites scolaires
- Maison médicale
- 1 Médiathèque, 1 Bibliothèque, 2 points lectures
- Maison Gheerbrant (hôtel communautaire)
- La Gare des Collines – espace France Service
- Maison de la Petite Enfance (Souricette)
- Parc hippique
- Commanderie templière d'Arville
- Grange de Saint-Agil
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Chaufferie collectives et réseau de chaleur urbain à Mondoubleau et Souday
- Terrain de Karting de Choue.

Votre nouveau Conseil Communautaire

Karine GLOANEC MAURIN
COUËTRON-AU-PERCHE
Présidente

Martine ROUSSEAU
SARGÉ-SUR-BRAYE
1ère Vice-Présidente

Jean-Roger BOURDIN
BOURSAY
2ème Vice-Président

Thibaut BOURGET
MONDOUBLEAU
3ème Vice-Président

Dany BOUHOURS
LE TEMPLE
4ème Vice-Président

Vincent TOMPA
BEAUCHÊNE
5ème Vice-Président

Jean-Luc PELLETIER
BAILLOU

François GAULLIER
CHOUE

Christelle LETURQUE
CHOUE

Gilles BOULAY
CORMENON

Jérôme LEROY
CORMENON

Joëlle MESME
CORMENON

Jacques GRANGER
COUËTRON-AU-PERCHE

Stéphanie HELLIÈRE
COUËTRON-AU-PERCHE

Henri LEMERRE
COUËTRON-AU-PERCHE

Olivier ROULEAU
COUËTRON-AU-PERCHE

Christelle RICHETTE
LE-GAULT-DU-PERCHE

Carol GERNOT
LE-PLESSIS-DORIN

Claude CARTON
MONDOUBLEAU

Michelle CORDIER
MONDOUBLEAU

Jean-Jacques GARDRAT
MONDOUBLEAU

Gérard PLATON
MONDOUBLEAU

Catherine THOMAS
MONDOUBLEAU

Anne GAUTIER
SAINT-MARC-DU-COR

Catherine MAIRET
SARGÉ-SUR-BRAYE

René PAVÉE
SARGÉ-SUR-BRAYE

Thierry WERBREGUE
SARGÉ-SUR-BRAYE

L'ADMR pour tous, toute la vie, partout

Association locale ADMR du Perche Vendômois
MAISON DES SERVICES
4, place du Mail
41 170 MONDOUBLEAU

- **Vie quotidienne**
Tél. 02 54 89 13 20
E-mail : ms-mondoubleau@fede41.admr.org
- **SSIAD**
Tél. 02 54 89 13 21
E-mail : ssiad-mondoubleau@fede41.admr.org
- **Livraison de repas**
Tél. 02 54 89 13 25
E-mail : asso-mondoubleau@fede41.admr.org

*L'ADMR est une **association à but non lucratif** de services à la personne et **proche** de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.*

ENFANCE ET PARENTALITÉ	Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)
Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap	ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP
SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS	Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné… Equipe Mobile Alzheimer (EMA)
Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage	ENTRETIEN DE LA MAISON

L'ADMR recrute en permanence des aides à domicile et des aides soignants.
Envoi des candidatures à :
jepostule@fede41.admr.org

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'originalité de l'ADMR repose sur un mode de coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, rompt l'isolement des personnes âgées, handicapées et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Ancrés dans la vie locale, les bénévoles savent détecter les problèmes de société ou les besoins pouvant émerger autour d'eux : c'est l'intelligence sociale.

L'ADMR recherche des bénévoles pour rejoindre l'équipe locale. N'hésitez pas à nous contacter au 02 54 89 13 25 !

Pôle Services Généraux – Septembre 2020

Jeux en famille

Trouvez les 7 différences

Aide le garçon à retrouver son chemin, puis colorie le dessin

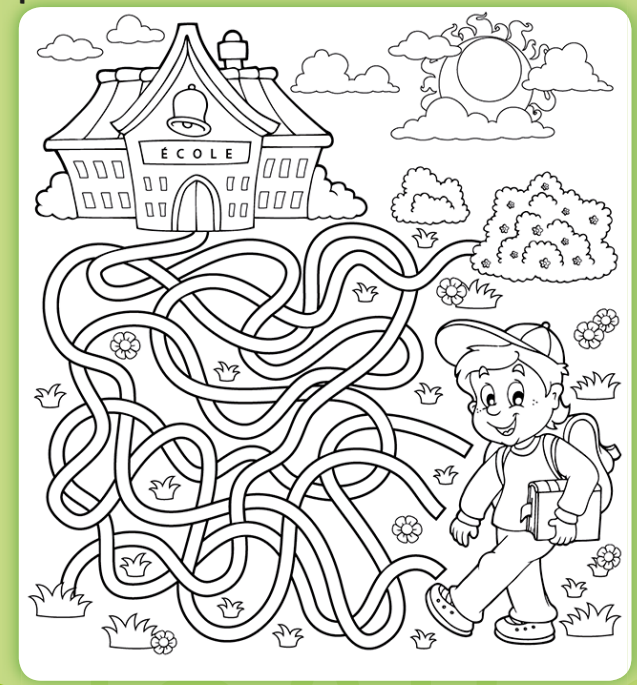

Grâce aux mots indiqués, aide la petite fille à remplir les cases du jeu

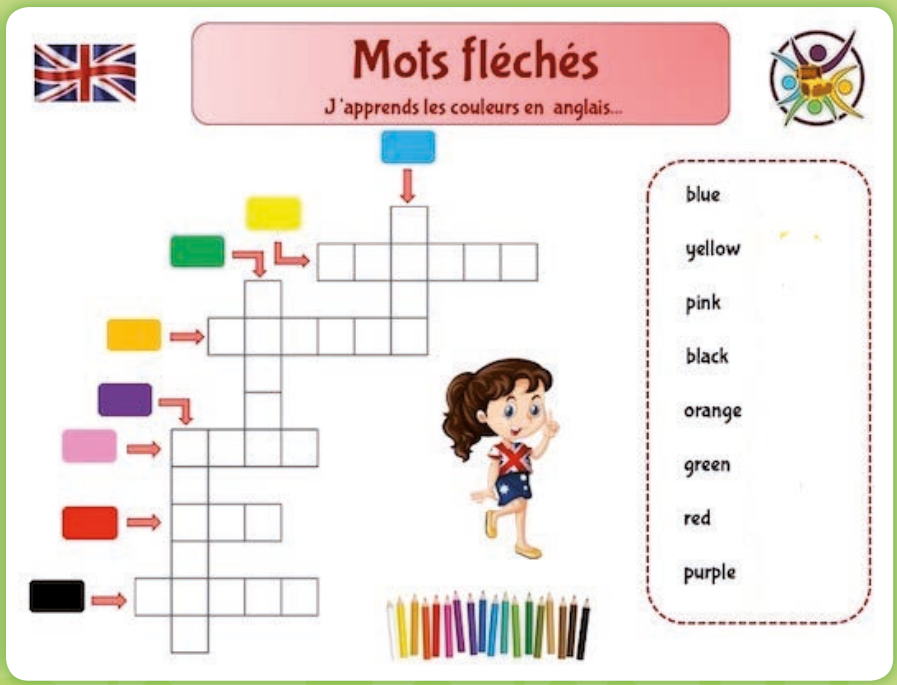

Mots casés pour les enfants en rose et pour les adultes en noir. Vous découvrirez ainsi le nom d'un charmant village.

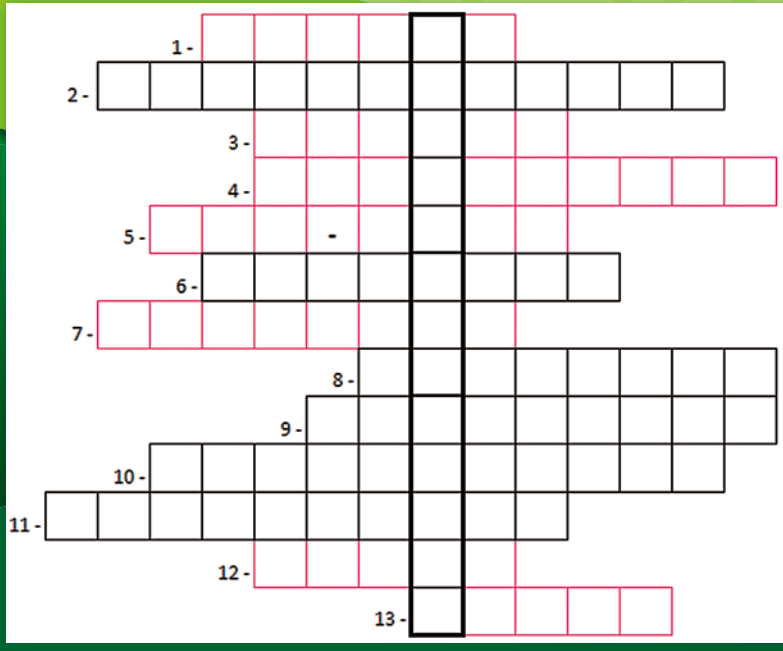

1- Le Jacquemart a choisi l'une d'entre elles comme maison

2- Elles donnent de l'âme et du dynamisme dans la vie du village

3 - Où peut on trouver Madame Le Maire ?

4 - Le nom des habitants de Sargé

s- L'époque des cow-boys et des indiens

6- Nom d'une roche

7- Belle, Aurore, Cendrillon auraient pu y vivre des jours heureux

8 - Pour les tracas de la vie quotidienne, on les appelle !

9- Peintre né ici

10- Une remise en beauté ou une petite faim : ils sont là pour vous

11 - Pour les Chevaliers du Fiel, ceux sont des héros

12- Une des 2 rivières qui arrosent notre commune

13 - Rendez-vous quotidien pour les enfants